



MAIRIE DE PARNES

Maire

Pascal LAROCHE

Parnes, le 26 novembre 2024

AVIS

Madame, Monsieur,

**Le Conseil Municipal se tiendra
Le lundi 2 décembre 2024
A 20H30
Dans les locaux de la mairie**

Déroulement de la séance :

- * Désignation du Secrétaire de séance,
- * Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 octobre 2024,
- * Ordre du jour :

Délibérations

1. Election d'un 3^{ème} adjoint,
2. SIRS : participation supplémentaire des communes,
3. Dons aux personnes âgées 2024,
4. Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des investissements budgétisés dans l'année 2024,
5. Projet de vente d'un chemin,
6. Dépôts sauvages de déchets – Forfait « enlèvement et élimination »

Questions diverses

Le Maire, Pascal LAROCHE

